

Monsieur le Conseiller fédéral  
Didier Burkhalter  
Office fédéral de la santé publique  
Division Professions de la santé  
3003 Berne

Berne, le 6 juillet 2011

## **Contre-projet direct à l'initiative populaire "Oui à la médecine de famille" Réponse à la consultation**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-dessous nos observations relativement à ce contre-projet direct.

L'initiative demande pleine reconnaissance et soutien par les autorités fédérales de la médecine de famille. Les aînés que la FARES représente connaissent tout particulièrement l'importance de la médecine de famille: sa proximité et sa connaissance profonde et globale du patient âgé sont capitales pour le maintien de la qualité de vie de celui-ci, pour le maintien de son autonomie le plus longtemps possible à son domicile et dans son environnement physique et humain familiers, et, le cas échéant, pour la meilleure réalisation possible d'un éventuel et toujours difficile passage dans un établissement médico-social. **La FARES soutient donc l'initiative populaire.**

Or le contre-projet direct présenté ne prend en compte que très partiellement les exigences de l'initiative. Même s'il reconnaît la médecine de famille comme une composante essentielle de ce qu'il appelle la " médecine de base", il se borne à traiter ce dernier concept, ainsi que celui, flou, de " modèles de soins modernes", délaissant celui de " médecine de famille". De plus, il restreint considérablement les domaines où la Confédération devrait s'engager, donc légiférer, pour définir, coordonner et cadrer les mesures en faveur d'une vraie médecine de famille ( il opère même cette restriction pour les mesures en faveur de la " médecine de base" ). Le contre-projet direct n'est donc qu'une " très pâle copie" d'une initiative apportant des mesures qui nous paraissent nécessaires. **La FARES est donc opposée au contre-projet.**

Dans l'espoir que vous voudrez bien accorder quelque attention à notre contribution, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre haute considération.

sur mandat de la FARES

Gérard Heimberg  
président du groupe de travail *Politique sociale et santé*

---

Christiane Jaquet-Berger, co-présidente, Avenue de Béthusy 60, 1012 Lausanne, tél. 079/449'46'61,  
[co-presidente@vasos.ch](mailto:co-presidente@vasos.ch)  
Vreni Hubmann, co-présidente, Hofwiesenstrasse 12, 8057 Zürich, tél. 044/363'22'85,  
[co-praesidentin@vasos.ch](mailto:co-praesidentin@vasos.ch)  
Gérard Heimberg, président groupe de travail *Politique sociale et santé*, En Roveray, 1170 Aubonne, tél.  
021/807'36'36, [gheimberg@bluewin.ch](mailto:gheimberg@bluewin.ch)